

# Informations clés pour l'investisseur CREDIT SUISSE



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CSIF (Lux) Bond Government USD Blue, un compartiment de Credit Suisse Index Fund (Lux)

Catégorie d'actions

QBX USD

ISIN

LU2489642277

Société de gestion

Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

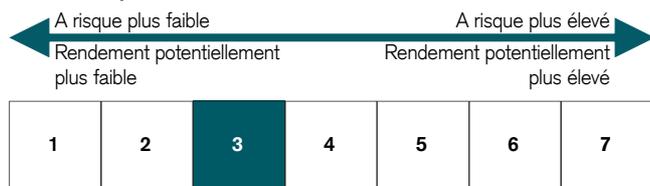
## Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds indicel est géré passivement avec l'optique de répliquer la performance du FTSE US Government Bond Index. Le FTSE US Government Bond Index mesure la performance des emprunts d'État à taux fixe de type «investment grade» en USD. L'indice sert de référence générale et couvre le marché des emprunts souverains américains à taux fixe. Il est rééquilibré chaque mois et peut également l'être à d'autres moments. Son portefeuille et sa performance peuvent s'écarter de l'indice. Dans des conditions de marché normales, le niveau attendu d'erreur de suivi est inférieur à 0,15%. Le fonds utilise une stratégie de réplification physique et investit principalement dans une sélection représentative d'obligations libellées en euros, ainsi que d'autres titres de créance à taux d'intérêt fixe ou

variable et de droits d'émetteurs publics entrant dans l'indice. Dans le même temps, le fonds peut utiliser des produits dérivés afin d'atteindre les objectifs susmentionnés. Par rapport à la méthode de réplification pure, celle basée sur les échantillonnages représentatifs peut entraîner une baisse des coûts de transaction dans le contexte d'un rééquilibrage de portefeuille, ainsi qu'une variabilité plus élevée de la différence entre le rendement de l'indice et celui qu'un investisseur du fonds obtient. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe de parts ne verse pas de distributions.

## Profil de risque et de rendement

### Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements dans ce fonds qui auraient pu survenir au cours des cinq dernières années. Ces variations ont été calculées sur la base de données de performances simulées dans le cas d'historique manquant. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

### Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. Le fonds détient principalement des investissements offrant une qualité de crédit généralement bonne. Le fonds vise par ailleurs à éviter tout risque de change.

### Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. D'une manière générale, les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Cependant, les investissements du Fonds devraient présenter une bonne liquidité d'une manière générale.
- En outre, étant donné que le Fonds est exposé principalement à un pays donné, les circonstances défavorables affectant ce pays peuvent provoquer des pertes importantes.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                                                                                                                        |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                                | Sans objet |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                                                                                                                               | Sans objet |
| Commission de conversion                                                                                                                                                                                                                                                                      | Sans objet |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement. Cette commission versée au Fonds permet de couvrir les frais de courtage, les taxes de bourse et les autres taxes standard. |            |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année                                                                                                                                                                                                                                                     |            |
| Frais courants                                                                                                                                                                                                                                                                                | 0,07%      |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances                                                                                                                                                                                                                                      |            |
| Commission de performance                                                                                                                                                                                                                                                                     | Sans objet |

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «Credit Suisse Index Fund (Lux) – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de la société de gestion.

Un fonds peut percevoir des frais d'émission/de rachat à l'achat/la vente de parts. Cette contribution aux coûts comprend les commissions de courtage, de change et taxes incombant au compartiment dans le cadre de l'achat/la vente de placements. Pour plus d'informations sur les frais d'émission/de rachat, les investisseurs voudront bien se référer au chapitre «Souscription/rachat de parts» du prospectus, qui est disponible sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com). Pour connaître les frais d'émission/de rachat effectifs, les investisseurs peuvent s'adresser à la société de gestion.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur une estimation des coûts pour une période maximale de 12 mois à compter de 13 juin 2022. Pour l'exercice débutant en Juin 2023, les données relatives aux frais courants reposent sur les coûts de l'exercice précédent clos en Juin 2023. Ils ne

comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

## Performances passées

### Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

### Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

### Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 7 mai 2020.

La catégorie d'actions a été lancée le 13 juin 2022.

La monnaie de référence du Fonds est le USD.

La monnaie de la catégorie d'actions est le USD.

Les données disponibles ne suffisent pas pour fournir aux investisseurs des indications pertinentes sur la performance historique du fonds.

## Informations Pratiques

### Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., Luxembourg

### Autres informations

De plus amples informations sur Credit Suisse Index Fund (Lux), le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com). Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de Credit Suisse Index Fund (Lux). Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com) ou directement en cliquant sur le lien suivant: <https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf>. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

### Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

### Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

### Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

### Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

### Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.